

Une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil au 200, rue Saint-Jean Est, le lundi 7 octobre 2024 à 19 h.

Sont présents : Son Honneur la mairesse Lyne Boulanger, Madame la conseillère et Messieurs les conseillers Michel Champigny, Guillaume Landry, Dany Langlois, Antoni Dumont, Denis Gilbert et Nicole Bernier formant quorum sous la présidence du maire.

Bruno Poulin, greffier-trésorier est présent.  
David Fournier, directeur général est également présent.

#### **2024-251            OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par le conseiller Guillaume Landry  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
D'ouvrir la séance du 7 octobre 2024. Il est 19 h.

**ADOPTÉ**

26 personnes présentes dans la salle.

#### **2024-252            ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier  
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE l'ordre du jour est accepté tel que présenté.

**ADOPTÉ**

#### **Période de questions de l'assistance**

*Une période de questions a eu lieu.*

#### **CORRESPONDANCES DU MOIS DE SEPTEMBRE 2024**

- 1                    Bilan des activités  
                      *Programme Cadets été 2024*
- 2                    Invitation – 25<sup>e</sup> anniversaire du CJE  
                      *Carrefour Jeunesse emploi*

#### **2024-253            CORRESPONDANCES DE SEPTEMBRE 2024**

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par le conseiller Michel Champigny  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE les correspondances du mois de septembre soient reçues.

**ADOPTÉ**

#### **2024-254            ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert  
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2024 soit accepté tel que présenté, les conseillères et les conseillers ayant reçu copies.    **ADOPTÉ**

**2024-255 RECOMMANDATIONS - CMQ**

Proposé par le conseiller Michel Champigny  
Appuyé par le conseiller Guillaume Landry  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
Que le conseil municipal confirme la réception des recommandations de la Commission municipale du Québec concernant le processus budgétaire.

**ADOPTÉ**

**2024-256 FRR – ENGAGEMENT DE LA VILLE**

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la Ville s'engage à réaliser le projet de construction d'un bâtiment de services au Parc des Deux Rivières dans le cadre du FRR 2 avant le 30 septembre 2025.

**ADOPTÉ**

**2024-257 DÉLÉGATION VENTE POUR TAXES**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier  
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE le greffier-trésorier Bruno Poulin ou le directeur général David Fournier soit mandaté pour représenter la Ville lors de la vente pour taxes du 14 novembre 2024 à la MRC du Haut Saint-François et d'agir dans les meilleurs intérêts de la Ville en ce qui concerne les ventes d'immeubles de son territoire.

**ADOPTÉ**

**2024-258 APPROBATION DES COMPTES**

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE les comptes figurant sur la liste des écritures de déboursés du compte général du mois de septembre au montant de 461 135.99 \$ (247 820.46 \$ par chèque et 213 315.53 \$ en transfert électronique) ainsi que la liste des écritures de déboursés du compte salaire du mois de septembre au montant de 137 607.05 \$ soient acceptés tels que présentés.

**ADOPTÉ**

**2024-259 RÉOLUTION DU CONSEIL MUNICIPAL ENTÉRINANT ET CONFIRMANT LA RÉALISATION DES TRAVAUX VISÉS PAR LA REDDITION DE COMPTES FINALE (PRABAM)**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif au PRABAM;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE les membres du conseil entérinent et confirment la réalisation des travaux visés par la reddition de compte finale;

• La Ville a pris connaissance du Guide du PRABAM et elle s'engage à en respecter toutes les modalités s'appliquant à elle;

• Le greffier-trésorier est mandaté pour effectuer le rapport PRABAM. **ADOPTÉ**

**2024-260                    TECQ 2019-2024**

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;

ATTENDU QUE la Ville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Ville s'engage à être seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024;

QUE la Ville approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la reddition de compte finale ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la Ville confirme qu'elle a atteint le seuil minimal d'immobilisation qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la Ville atteste par la présente résolution que la reddition de compte ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les coûts des travaux admissibles.

**ADOPTÉ**

**2024-261                    ADJUDICATION DE CONTRAT – GRATTE POUR LE CHARGEUR**

CONSIDÉRANT QUE la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitations auprès de deux fournisseurs ;

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu deux offres ;

Proposé par le conseiller Guillaume Landry

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville adjuge le contrat de fourniture et installation d'une gratte sur le chargeur Wacker Neuson WL60 au plus bas soumissionnaire conforme soit l'entreprise Bojak Équipement, pour un montant de 25 500 \$, excluant les taxes, conformément au document daté du 27 août 2024.

**ADOPTÉ**

**2024-262                    ADJUDICATION DE CONTRAT – MAXXUM**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert  
Appuyé par le conseiller Michel Champigny  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la Ville adjuge le contrat d'inspection des routes locales 3 hors PIIRL, incluant l'inspection des autres actifs (glissière de sécurité, panneaux de signalisation, marquage de chaussée et éclairage de rue) ainsi que la localisation avec précision les accessoires métalliques (couvert de vanne, bornes-fontaines, regard et puisards) à la firme MAXXUM pour un montant de 19 075 \$, excluant les taxes, conformément au document daté du 12 septembre 2024.

Il est entendu que 50 % seront payables en 2024 et 50 % en 2025.                    **ADOPTÉ**

**2024-263                    ADJUDICATION DE CONTRAT – SURVEILLANCE -  
PROLONGEMENT DE LA RUE GAULEY – PHASE 3**

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par le conseiller Guillaume Landry  
À l'unanimité des conseillers présents, La mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la Ville adjuge le contrat de surveillance pour le prolongement de la rue Gauley phase 3 à la firme St-Georges Structures et Civil, pour un montant de 21 700 \$ excluant les taxes, le tout selon l'offre de services du 11 septembre 2024.

**ADOPTÉ**

**2024-264                    ADJUDICATION DE CONTRAT – ENTRETIEN  
GÉNÉRATRICES**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier  
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la Ville adjuge le contrat d'une durée de trois ans pour l'entretien des génératrices pour l'épuration des eaux à l'entreprise Cummins pour un montant de 5 659.05 \$, excluant les taxes, selon le document daté du 12 septembre 2024.

**ADOPTÉ**

**2024-265                    AUTORISATION APPEL D'OFFRES – FOURNITURE ET  
ENTRETIEN DES FLEURS POUR LA SAISON 2025-2026**

Proposé par le conseiller Antoni Dumont  
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE le directeur général David Fournier, ainsi que le greffier-trésorier Bruno Poulin soient autorisés à procéder à l'appel d'offres pour la fourniture et l'entretien des fleurs pour la saison 2025-2026.

**ADOPTÉ**

**2024-266 PLAN DE PROTECTION DES SOURCES D'EAU POTABLE**

Proposé par le conseiller Michel Champigny  
Appuyé par le conseiller Guillaume Landry  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la ville approuve le plan de protection des sources d'eau potable préparée par la firme Laforest Nova Aqua Inc. daté du 13 septembre 2024. **ADOPTÉ**

**2024-267 ADJUDICATION DE CONTRAT – REMPLACEMENT DES TOILETTES AU PAVILLON DES SPORTS**

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitations auprès de deux fournisseurs;

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu deux offres;

Proposé par le conseiller Denis Gilbert  
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la ville adjuge le contrat de fourniture et d'installation de 4 toilettes au Pavillon des Sports au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Plomberie PLV inc. pour un montant de 4 740 \$, excluant les taxes, conformément au document daté du 13 septembre 2024. **ADOPTÉ**

**2024-268 AUTORISATION DE SIGNATURES - RESTAURANT ARÉNA ROBERT-FOURNIER**

Proposé par le conseiller Michel Champigny  
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert  
QUE la mairesse Lyne Boulanger ainsi que le greffier-trésorier Bruno Poulin soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville le contrat de location du restaurant de l'aréna Robert-Fournier à la Fondation Marc Rousseau. **ADOPTÉ**

**2024-269 EMBAUCHE – YAN GROLEAU-BLANCHETTE – JOURNALIER-OPÉRATEUR**

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la Ville engage monsieur Yan Groleau-Blanchette, en date du 21 octobre 2024 à titre d'employé en probation à l'échelon 6 du poste journalier-opérateur de la convention collective en vigueur, conditionnellement à l'obtention favorable du rapport médical et à l'accord syndical. **ADOPTÉ**

**2024-270 MANDAT – POLITIQUES ET PRATIQUES EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE ET DE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE**

**Il est unanimement résolu**

QUE la Ville de East Angus mandate la firme Raymond Chabot Grant Thornton à développer et mettre à jour de politiques et de pratiques en matière d'éthique et de harcèlement psychologique, pour un montant minimum de 7 875 \$, tel que mentionné dans l'offre de services daté du 27 septembre 2024. **ADOPTÉ**

**2024-271            CHEMIN MARTINEAU – EAST ANGUS ET CANTON DE WESTBURY**

**CONSIDÉRANT** l'étude la firme EXP concernant les chemins mitoyens de la Ville de East Angus et la municipalité du canton de Westbury;

**CONSIDÉRANT** que les travaux ont été réalisés sur le chemin Lipsey Est ;

**Il est unanimement résolu**

QUE la Ville de East Angus demande l'engagement de la municipalité du canton de Westbury pour la réalisation complète des travaux d'infrastructure du chemin Martineau entre les rues Angus Nord et Kennedy tel qu'il avait été convenu lors des travaux du chemin Lipsey Est. **ADOPTÉ**

**Période de questions de l'assistance**

*Une période de questions a eu lieu.*

**2024-272            LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la séance soit levée. Il est 19 h 36. **ADOPTÉ**

**Lyne Boulanger, mairesse  
Ville de East Angus**

**Bruno Poulin, greffier-trésorier  
Ville de East Angus**

En signant le procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions.

**Certificats de crédit disponibles**

Numéro	Nom
2024-258	Approbation des comptes
2024-261	Adjudication de contrat – Gratte pour le chargeur
2024-262	Adjudication de contrat – MAXXUM
2024-263	Adjudication de contrat – Surveillance – Prolongement de la rue Gauley – Phase 3
2024-264	Adjudication de contrat – Entretien génératrices
2024-267	Adjudication de contrat – Remplacement des toilettes au Pavillon des Sports
2024-269	Embauche – Yan Groleau-Blanchette – Journalier-opérateur
2024-270	Mandat – Politiques et pratiques en matière d'éthique et de harcèlement psychologique